

Conversations Métropolitaines



UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

ATELIER
INTERNATIONAL
DU GRAND
PARIS ET DES PROJETS
ARCHITECTURAUX
ET URBAINS

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

CONVERSATIONS MÉTROPOLITAINES

RESTITUTION

SOIRÉE DÉBAT / **ESPACES OUVERTS** – session 2
animée par Cyrille Poy

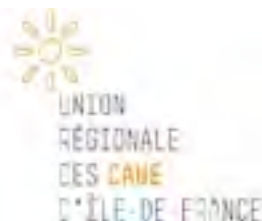
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011 de 18:30 à 21:30

Le Grand Paris, métropole agricole.

à la Halle aux Farines, Université Paris Diderot – Paris 7

www.conversationsmetropolitaines.fr
www.ateliergrandparis.com
www.urcaue-idf.fr

Podcast des débats sur www.franceculture.com



Avec le concours de



paris-belleville

SOIRÉE DÉBAT / ESPACES OUVERTS -15 DÉCEMBRE 2011

LE GRAND PARIS, MÉTROPOLE AGRICOLE

PROPOS INTRODUCTIF 4

Jean-Pierre Bobenriether, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSA),

Bertrand Lemoine, Directeur Général de l'Atelier International du Grand Paris,

Evelyne Lucas, Directrice du CAUE de l'Essonne,

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech.

PREMIÈRE TABLE RONDE. 7

QUELLE POLITIQUE FONCIÈRE POUR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN Île-De-France ?

Jean-Michel Schaeffer, président du Syndicat des jeunes agriculteurs,

Bertrand Hervieu, inspecteur général de l'agriculture, Vice-président du conseil d'analyse stratégique et scientifique de la mission agrobiosciences,

Michel Vampouille, ambassadeur Terre de liens Île-de-France,

Marie-Hélène Lopez Jollivet, maire de Vernouillet, présidente de l'association pour un développement agricole durable en Seine Aval,

Olivier Thomas, président de l'Agence des Espaces Verts, maire de Marcoussis,

Philippe Laurent, président de l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France, maire de Sceaux,

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech.

LA PAROLE A LA SALLE. 13

DEUXIÈME TABLE RONDE. 15

QUELLES DYNAMIQUES POUR UN PROJET AGRICOLE METROPOLITAIN ?

Fabienne Giboudeaux, maire adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts,

Pierre Marcille, agriculteur, maire adjoint de Vert-le-Grand,

Philippe Madec, architecte urbaniste,

Jean-Luc Dormoy, agriculteur maraîcher, Périgny-sur-Yerres,

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech.

LA PAROLE A LA SALLE. 20

Propos introductif

Jean-Pierre Bobenriether // Bertrand Lemoine // Evelyne Lucas // Marc Dufumier

Jean-Pierre Bobenriether, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSA), **Bertrand Lemoine**, Directeur Général de l'Atelier International du Grand Paris, **Evelyne Lucas**, Directrice du CAUE de l'Essonne et **Marc Dufumier**, professeur émérite AgroParisTech.

Jean-Pierre Bobenriether prend le premier la parole en exprimant tout d'abord sa joie pour l'ENSA Paris-Belleville d'avoir eu l'opportunité de faire partie de l'équipe d'Antoine Grumbach au sein du Conseil Scientifique de l'AIGP. Il rappelle par la même occasion la proposition qui avait été faite pour le Grand Paris, l'axe Paris-Rouen-Le Havre, "une seule ville dont la rue principale est la Seine", et explique qu'une étude d'amélioration du chemin de fer du côté d'Evreux et du nord de Rouen est en cours, qui était anciennement la route empruntée pour aller vers les Etats-Unis.

Le thème de cette soirée débat intéresse particulièrement l'ENSA sachant que leur premier sujet de recherche porte sur la densité et qu'il a toujours été dit que Paris (intramuros) est la ville la plus dense au monde. La question de la biodiversité et de la métropole agricole interpelle et il est scandaleux de voir tous les cinq ans la France perdre à peu près l'équivalent de la superficie d'un département en matière de terres agricoles au profit d'une urbanisation peu optimisée.

Bertrand Lemoine replace la soirée-débat dans le cadre plus large des conversations métropolitaines et fait remarquer que la question des espaces agricoles du Grand Paris comme métropole agricole correspond "à l'envers de la médaille de l'intensité". Puis il présente la liste des différents acteurs qui ont contribué au séminaire ainsi qu'aux précédents du 1er décembre et de juin 2011.

Par la suite, en montrant sur des cartes des taches blanches, il insiste sur le fait que l'espace agricole n'est pas un espace vide. L'espace agricole représente environ 50% de la surface de l'Île-de-France qui est d'ailleurs l'une des premières régions agricoles de France avec une production très importante dans le domaine des céréales.

Adopter un nouveau regard sur l'agriculture est une nécessité, afin de mieux comprendre ses problématiques du point de vue de ceux qui sont les professionnels de ce domaine, et il est tout aussi important de comprendre comment la ville est perçue par le monde agricole. C'est un sujet complexe dont on mesure beaucoup mieux l'importance et que l'on comprend davantage qu'il y a un ou deux ans, comme par exemple le fait que l'on ne peut pas cultiver n'importe quoi sur n'importe quel

sol. Désormais on identifie beaucoup mieux ces possibilités de dialogues entre agriculture et aménagement.

“Autour de l’agriculture, on peut aussi bâtir un projet de territoire qui n’est pas incompatible avec un projet de développement urbain et tout cela fait un projet de société au fond.”

Finalement, **Bertrand Lemoine** explique que la question de la place de l’agriculture dans le Grand Paris est abordée du point de vue économique, au-delà de la question purement territoriale. Comment les agriculteurs et les citoyens peuvent aujourd’hui bâtir un projet commun ? Quelle politique foncière doit être menée autour de l’agriculture ? Comment traiter la proximité urbaine qui pourrait peut-être induire d’autres modes de production, mais aussi suggérer l’évolution de nos modes de consommation et peut-être aussi d’autres attentes sur ce projet agricole ? Comment bâtir un projet commun qui soit à la fois un projet agricole mais aussi un projet urbain ? Comment lier ces deux problématiques dans une perspective non seulement de développement durable mais aussi dans une perspective de métropole multiple ?

Evelyne Lucas rappelle que cette soirée s’inscrit dans la continuité d’une série de séminaires et de soirées-débats dans la complémentarité entre les espaces ouverts de différentes natures et les espaces bâtis. Elle justifie le thème de la soirée en réaffirmant l’action prégnante et forte de l’agriculture sur le territoire du Grand Paris. Elle précise que les CAUE d’Île-de-France sont à la disposition de l’ensemble des acteurs de l’aménagement au plus proche des territoires.

Marc Dufumier tente de répondre à la première question posée par **Cyrille Poy**, « Le Grand Paris est-il une métropole agricole, et si oui, comment pourrait-elle évoluer vers une autre forme d’agriculture ou d’autres types d’agriculture ? ». **Marc Dufumier** commence tout d’abord par spécifier que ses compétences concernent davantage les pays qualifiés autrefois du Tiers Monde que pour l’agriculture d’Île-de-France. Selon lui deux choses interpellent les populations sur la question de l’agriculture. Tout d’abord, la crainte de voir les terres agricoles disparaître au profit de l’urbanisation. Ensuite, l’incohérence de voir Paris ainsi que les autres villes franciliennes démunies de circuits courts à proximité et obligées de se ravitailler toujours plus loin, sachant que les coûts d’énergie ne cessent de croître. Il faut analyser la spécialisation de l’agriculture en Île-de-France, mouvement qui a débuté au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui s’est considérablement accéléré depuis afin d’enrayer ce processus qui s’étend à l’échelle de la France, de l’Union Européenne mais aussi du

monde.

Les causes de la spécialisation de l'agriculture sont avant tout liées aux coûts de transport. Plus les coûts en transport diminuent, plus on peut avoir intérêt à s'échanger les produits d'une région à l'autre sans que le coût global de transport soit très élevé. Il est certes vrai que de plus en plus de gens désirent voir renaître des circuits courts à proximité de Paris, seulement il faut être réaliste, cela peut être très coûteux et polluant. Si encore aujourd'hui les produits circulent sur de grandes distances c'est que de réelles économies d'échelle en matière de transport sont faites et favorise cette spécialisation.

Un des autres facteurs favorables à ce phénomène vient du fait qu'il faut être compétitif, depuis l'approvisionnement jusqu'à la transformation des produits et des produits finis. Aujourd'hui, les difficultés rencontrées par les agriculteurs afin de respecter le cahier des charges imposé par l'agro-industrie sont telles que les agriculteurs ne peuvent plus investir dans d'autres types de cultures ou d'élevage, se tournant logiquement davantage vers une spécialisation plus apte à amortir au plus vite leur capital. Ainsi, des millions ont été investis dans la recherche génétique afin de créer des variétés cultivables partout en France, pareille dans l'élevage. Cette spécialisation peut être assimilée à un processus industriel, avec ses systèmes de production spécialisés permettant de gagner en productivité grâce aux économies d'échelle et à l'amortissement le plus rapide possible, seulement l'agriculture est une activité qui se prête très mal à cela.

« Quand un fils, une fille d'exploitant agricole en Île-de-France ne reprend pas l'exploitation de ses parents, celle-ci sert généralement à agrandir les exploitations voisines afin de permettre à leurs exploitants d'amortir plus vite leurs matériels agricoles, et malheureusement cela ne va pas créer des emplois. »

Les agriculteurs, afin de maintenir leur niveau de compétitivité et nourrir leur famille, sont désormais obligés de se tourner vers une spécialisation de leurs récoltes, vers une « moto-mécanisation » et « chimisation » de l'agriculture, qui est paradoxalement aussi responsable de l'exode rural toujours croissant en France. Car la main d'œuvre n'a pas pu résister à cette course à la compétitivité, et le taux de chômage actuel est tel qu'il va falloir penser à arrêter ce mouvement et faire en sorte que plus une terre ne trouve pas repreneur, en y installant par exemple de jeunes agriculteurs. Mais pour vraiment générer des emplois dans le cadre d'une agriculture de qualité, plus artisanale, il faut que les agriculteurs soient bien rémunérés. Seulement les produits finaux seront nécessairement plus chers, et on peut se demander comment les couches modestes vont pouvoir avoir accès à cette alimentation de qualité.

« On a assisté à un mouvement de spécialisation qui est porteur de grands désordres écologiques qu'il conviendrait surtout de ne pas nier. »

Les préjudices causés par la spécialisation de l'agriculture sont nombreux. La pratique de la monoculture est une perte de la biodiversité culturelle mais surtout, une perte de biodiversité spontanée, par exemple l'effondrement des abeilles et autres insectes pollinisateurs qui souffrent d'un manque de biodiversité et notamment de ces plantes de la famille des légumineuses capables de former des protéines pour nos animaux et capables de fertiliser les sols en azote pour les cultures qui pourraient suivre dans la rotation. Seulement, ces rotations sont de plus en plus courtes dans le Bassin parisien, du coup on remplace ces engrais naturels par des engrais azotés de synthèse, responsables de l'eutrophisation de l'eau en Île-de-France. Nous ne sommes pas très loin des limites autorisées et il va falloir réparer tous ces dégâts.

Mais alors, comment réhabiliter une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois et accessible à toutes les couches de la population ?

Première table ronde

Quelle politique foncière pour une agriculture diversifiée en Île-de-France?

Jean-Michel Schaeffer // Bertrand Hervieu // Michel Vampouille // Marie-Hélène Lopez Jollivet // Olivier Thomas // Philippe Laurent // Marc Dufumier

Jean-Michel Schaeffer, président du Syndicat des jeunes agriculteurs, **Bertrand Hervieu**, inspecteur général de l'agriculture, Vice-président du conseil d'analyse stratégique et scientifique de la mission agrobiosciences, **Michel Vampouille**, ambassadeur Terre de liens Île-de-France, **Marie-Hélène Lopez Jollivet**, maire de Vernouillet, présidente de l'association pour un développement agricole durable en Seine Aval, **Olivier Thomas**, président de l'Agence des Espaces Verts, maire de Marcoussis, **Philippe Laurent**, président de l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France, maire de Sceaux, **Marc Dufumier**, professeur émérite AgroParisTech.

Jean-Michel Schaeffer, président du Syndicat des jeunes agriculteurs.

Le foncier est un sujet qui préoccupe beaucoup les agriculteurs, notamment les jeunes, étant donné que c'est leur support de travail principal. Comment l'économiser sachant que l'urbanisation le grignote de jour en jour ? Comment y accéder et comment répondre aux besoins du consommateur ?

Sur la question de l'étalement urbain, on a toujours mis en place en France différents dispositifs de gestion d'aménagement du foncier (SCOT, PLU, Commissions Départementales de la Consommation des d'Espaces Agricoles) qu'il faudrait mettre davantage en cohérence. En effet, on constate souvent qu'après quelques décennies on est loin des orientations initialement prescrites par ces outils.

« Une cohérence est nécessaire entre les orientations sur le long terme et le temps de la mise en œuvre qui est établie notamment par les PLU, pour arriver à des propositions cohérentes en termes d'aménagement du territoire. [...] Si on fait cela, alors on sera peut-être capable de gérer la reconstruction de la ville sur la ville [...], économiser du foncier dans ce pays et essayer enfin d'avoir les mêmes consommations de foncier que nos voisins. »

Cyrille Poy : Comment arriver à une politique foncière raisonnée, qui va dans le sens d'une agriculture plus diversifiée, moins consommatrice de CO2, d'intrants et qui soit plus en prise avec la réalité de son territoire ? Est-ce que l'Etat, de ce point de vue-là, a une vision de ses agricultures ?

Bertrand Hervieu, inspecteur général de l'agriculture, Vice-président du conseil d'analyse stratégique et scientifique de la mission agrobiosciences.

Le projet agricole de la V^{ème} République était un vrai projet politique dans lequel la question de la terre était extrêmement importante. Pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, on assiste à un processus d'abstraction du foncier au cœur même de l'agriculture, avec la mise en place de dispositifs juridiques sociétaires qui ont abouti à dissocier très fortement le capital d'exploitation du capital foncier et à rendre le capital foncier lui-même très abstrait sous des formes sociétaires. Aujourd'hui en France, près de 60% des terres agricoles sont gérées et cultivées sous des formes sociétaires. On ne regarde plus le foncier de la même façon quand on est propriétaire ou locataire d'un lopin que quand on est propriétaire ou locataire d'une part abstraite d'un groupement foncier agricole, d'une société civile d'exploitation agricole, etc. Or paradoxalement, aujourd'hui l'Etat repatrimonialise le foncier refaisant de la terre un bien public. C'est un véritable divorce culturel qui s'opère, entre cette vision de plus en plus financière et de rentabilité du foncier et une volonté de repatrimonialisation culturelle et collective à travers les collectivités ou à travers une vision générale qui est opérée. Ainsi on peut se permettre de remettre en cause des outils qui ont été mis en place, notamment en 1960 à travers les SAFER¹ (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Les SAFER sont-elles devenues désuètes ?

« Il serait sûrement catastrophique à moyen terme d'avoir des outils strictement urbains pour gérer ce foncier et de laisser les outils dont on s'est doté dans le monde agricole gérer ce qui reste d'agriculture agricole ou rurale. »

Pour **Bertrand Hervieu**, l'outil SAFER coordonné avec d'autres outils peut être un outil intéressant, efficace dans cette vision d'aménagement foncier de la ville et de l'agriculture dans la ville car c'est avant tout une réponse politique. L'agriculture urbaine ne doit pas devenir l'apanage d'un nouveau groupe d'agriculteurs urbains coupés de la culture de l'agriculture rurale. **Cyrille Poy** rappelle que certains estiment au contraire que l'agriculture urbaine n'a pas vocation à être faite par les agriculteurs issus du monde rural, ce à quoi **Bertrand Hervieu** réplique en plaidant plutôt pour

¹ Les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) ont été inventées dans la première loi d'orientation de 1960. Elles ont été destinées à pouvoir préempter des dispositifs de transmission, de vente pour permettre une orientation prioritaire dans ces transactions en direction de l'agriculture.

une réinterprétation de l'intérieur de ces outils mais pas une mise à l'écart. La profession d'agriculteur est celle qui en détient le plus. Si on scinde complètement les outils de gestion de l'agriculture urbaine, de l'agriculture en général, on ne pourra reconstruire ce modèle de l'agriculture qui est tant attendu.

Michel Vampouille, ambassadeur « Terre de liens » Île-de-France.

Cependant, il faut arrêter de penser qu'il suffit de remplacer l'un de ces outils lorsque celui-ci ne fonctionne pas bien par un autre, pensant qu'une nouvelle loi ou un nouveau décret va faire en sorte que tout fonctionne. C'est l'amélioration de ces outils en se basant sur le fonctionnement vrai de la vie qui est nécessaire afin de développer une agriculture diversifiée. L'Île-de-France est probablement la métropole la plus agricole alors que paradoxalement, c'est certainement celle dont les circuits de proximité ont le plus disparu ! Paris est, certes, la ville la plus dense, sauf que Paris externalise un certain nombre de non-densités, obligeant les gens venant de loin, dont l'offre d'emplois est insuffisante à proximité, de toujours se déplacer davantage, ce qui a pour conséquence de grignoter au passage les terres agricoles.

« Il faut que les processus de constructions de la vie fassent qu'on n'ait pas besoin de faire 40 km ou 200 km pour aller travailler, ou pour aller au théâtre, etc. »

Enfin, il apparaît comme urgent de faire changer les mentalités des élus sur les espaces agricoles. Aujourd'hui, nombre d'entre eux se moquent encore de ces « zones blanches » qu'ils considèrent malheureusement comme des opportunités foncières.

Par la suite, M. Vampouille rebondit sur une intervention de Cyrille Poy pour ajouter que le système agroalimentaire mondial est le premier émetteur de gaz à effet de serre si l'on cumule la production, la transformation et le transport ! Un argument de plus qui légitime de vouloir installer des circuits courts et de proximité, d'autant plus qu'il y a une demande qui existe depuis plus de 20 ans, certes émanant plutôt du centre de la métropole que de la grande couronne (populations plus aisées et qui aspirent à être plus proches de la campagne).

« Si on veut maintenir l'agriculture, [...] il faut qu'on ait le sentiment qu'il y a un lien entre le milieu agricole, la profession agricole et les citoyens. »

Les espaces agricoles se perdent, beaucoup de terres ne sont pas complètement

exploitées, leurs propriétaires attendant que celles-ci soient urbanisées, alors que des maraîchages pourrait redémarrer sans aucune difficulté. Les agriculteurs qui se diversifient vendent leurs productions en Île-de-France sans aucune difficulté. Malgré les difficultés, il y a un marché et on sait que cela marche, d'où la nécessité d'une évolution de la politique agricole pour qu'elle facilite l'intelligence de la proximité.

Marie-Hélène Lopez Jollivet, maire de Vernouillet, présidente de l'association pour un développement agricole durable en Seine Aval.

Marie-Hélène Lopez Jollivet donne l'exemple de la première ZAP (Zone Agricole Protégée) d'Île-de-France, créée dans sa commune de Vernouillet, afin de destiner exclusivement ces terrains à l'agriculture. Une charte agricole a été mise en place pour agir sur deux niveaux : le foncier, où des dispositions ont été mises en place afin de reconquérir les terres sans maître et permettre de les destiner à nouveau à de l'agriculture. On observe, dit-elle, que dans nos villes périurbaines, il y a une absence d'élus issus du monde agricole, ce qui explique le fait qu'on a une certaine territorialisation de la question agricole mais prise sous l'angle de la préservation du paysage. L'élu doit pouvoir offrir de la perspective aux agriculteurs. En effet ces derniers sont encore pour beaucoup propriétaires, et donc acteurs d'une certaine pression foncière sur les élus, de par leur volonté pour nombre d'entre eux de faire muter leurs terres (pour les rendre constructibles) et ainsi assurer leurs retraites. Il faut un accord entre les différents partenaires : les agriculteurs dont les enfants ne vont pas reprendre le flambeau, ceux qui ont besoin de perspectives pour pouvoir investir, les collectivités locales. L'équilibre de la densité avec les espaces agricoles en dépend, et cette dynamique d'accompagnement que l'on essaie de mettre en place autour des projets agricoles est primordiale pour faire vivre cette agriculture périurbaine qui a besoin de soutiens et de liens avec tous les dispositifs alentours. **Marie-Hélène Lopez Jollivet** cite l'exemple d'un local commercial installé dans la zone commerciale à travers duquel les agriculteurs peuvent vendre leurs produits. Une jointure se crée entre le consommateur et l'agriculteur local.

Olivier Thomas, président de l'Agence des Espaces Verts, maire de Marcoussis.

Les associations sont aussi un outil de cette reconquête. Quels sont les problèmes que l'on identifie ? Quelles solutions faut-il prévoir ?

Pour **Olivier Thomas**, les outils pour mieux gérer le foncier sont déjà à notre disposition et il n'est pas nécessaire d'en inventer de nouveaux. Ce qui manque réellement c'est avant tout une volonté politique.

« Vous pouvez avoir les meilleurs outils du monde, si vous ne voulez pas vous en servir, ils restent dans la boîte et on n'en fait rien. »

Il faut qu'il y ait davantage d'élus qui soient intéressés par ces questions, car de moins en moins d'élus sont issus du monde agricole en Île-de-France. Dans ce contexte il est donc plus compliqué de parler de l'agriculture. Mais il y a aussi un problème de dialogue. Comment mettre en place des outils de dialogue qui soient efficaces entre le monde agricole et le reste, c'est à dire les élus, les urbains, les gens qui vivent sur ces territoires. Cela fait maintenant un peu plus de vingt ans que les discussions sont difficiles car pendant longtemps on a reproché aux agriculteurs d'être les principaux responsables de la pollution. Fort heureusement, la considération des agriculteurs de la part des urbains évolue. Les gens sont de plus en plus conscients du besoin en circuits courts. Cependant malgré une surface couverte à 50% d'espaces agricoles, l'Île-de-France ne peut se suffire à elle-même !

Les agriculteurs aussi ont évolué, mais il manque un interlocuteur et il faut de vrais outils de dialogues directs avec eux, créer des espaces de rencontre. Tout le monde doit être impliqué, élus, agriculteurs, habitants. L'enjeu réel est de considérer les agriculteurs comme des acteurs économiques et de les intégrer dans toutes ces problématiques. Les espaces agricoles ne sont pas des espaces vides ou des espaces à remplir, ce sont des espaces qui sont des zones d'activités agricoles.

« L'agriculture, c'est d'abord une activité économique qui nous concerne tous. »

Ensuite, il ne faut pas oublier que l'agriculture c'est aussi notre cadre de vie, nos espaces, nos paysages, une qualité de vie. Les agriculteurs doivent être associés sur ces sujets et non contraints de façon autoritaire, d'où la nécessité de créer des espaces de dialogue afin d'aboutir à des objectifs maintenant identifiés. Certes, il y a toujours des réticences de la part de certains, mais on note malgré tout une véritable volonté, comme en témoigne le nombre grandissant de colloques sur l'agriculture périurbaine. Aujourd'hui, 50% des espaces agricoles sont qualifiés de périurbains !

L'Agence des Espaces Verts, créé en 1976, est un autre outil de gestion de ces terres agricoles. L'une de ses missions est de protéger les espaces naturels, agricoles, forestiers d'Île-de-France et de faire en sorte d'échapper à l'urbanisation. Un de ses outils lui permettant d'intervenir est le PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière), qui permet de délimiter des parcelles et de les qualifier en espaces naturels, qui pourront par la suite servir pour l'agriculture. D'ailleurs, **Olivier Thomas** précise que l'Agence des Espaces Verts a investi près de 25 millions d'euros ces dix dernières

années pour acquérir des espaces agricoles, afin de faire en sorte que des agriculteurs puissent s'y installer, notamment des jeunes. Malheureusement, l'Île-de-France est la seule région concernée et il serait grand temps que d'autres régions adoptent le même schéma.

Philippe Laurent, président de l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France, maire de Sceaux

On peut constater qu'actuellement, une réelle prise de conscience est en marche, y compris par les habitants des villes. Sur la question de l'agriculture de proximité, on a basculé d'une ignorance complète à un intérêt, en particulier de la part de la génération des jeunes parents qui s'intéressent beaucoup à ces questions et qui ont cœur de faire en sorte que leurs enfants découvrent aussi des choses.

« Il y a une vraie réflexion et je la relie à cette réflexion sur le logement, c'est-à-dire l'utilisation du foncier avec un intérêt collectif. »

Autre sujet qu'aborde **Philippe Laurent**, celui du foncier. Selon lui, le problème du foncier est le même que ce soit dans le domaine du logement et de l'agriculture, et ce au motif que le foncier ne peut plus être considéré comme un bien mais plutôt comme une propriété collective, quelle que soit son utilisation. Il faut étendre la notion de dépatrimonialisation à l'ensemble du foncier.

Enfin, le dernier point sur lequel insiste **Philippe Laurent** en réaction à ce qu'avait dit précédemment **Marc Dufumier**, il est vrai que l'on voit bien de grands champs de céréales quand on survole l'Île-de-France, mais on voit très peu de maraîchages.

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech.

Y a-t-il un nouveau projet qui se dessine clairement et accepté par tous pour l'agriculture concernant la maîtrise du foncier, la place de l'agriculture dans la ville, pour que cet enchaînement d'acteurs, ces volontés puissent mener véritablement à un changement de paradigme pour l'agriculture ?

Même s'il n'est pas encore soutenu par la majorité des acteurs, un grand dessein se profile pour une agriculture de qualité d'un point de vue gustatif, sanitaire et environnementale. Le projet antérieur a laissé de nombreuses « séquelles » comme l'effondrement des abeilles, la perte du taux de humus dans les sols, et il va falloir corriger le tir. La question qu'il faut alors se poser est comment avoir l'adhésion du

plus grand nombre d'agriculteurs en place ? Il y a aussi la question de l'emploi, de l'environnement et de la proximité. Selon **Marc Dufumier**, il est clair que l'on va commencer par mettre en place des productions plus artisanales et des produits pondéreux et périssables (légumes, fruits). Ensuite, il faut une véritable politique coordonnée, nécessitant un réel consensus. Par exemple, tout comme les ceintures maraîchères, pourquoi ne pas créer des ceintures laitières ? On pourrait ainsi réassocier l'agriculture et l'élevage et permettre de fabriquer de nouveau du fumier que l'on pourrait remettre en circuit court, nécessaire pour reconstituer de l'humus. Certains agriculteurs ont déjà démontré que l'on pouvait sortir du modèle dominant et qu'il est techniquement possible de faire autre chose en Île-de-France. Seulement pour y parvenir, il faut absolument que l'on puisse acquérir du foncier pour le louer à de jeunes agriculteurs.

« Je crois qu'il n'y a pas d'autres issues au-delà de ce que savent faire les SAFER. Au moment où il y a des terres qui se libèrent, il faut les réaffecter. »

Les SAFER, mais aussi les municipalités et peut-être même les départements vont devoir racheter des terres et les louer moyennant des baux avec certaines conditions (faire du bio, respect de l'environnement, ...).

Enfin, il faut bien entendu aider ces « néo-agriculteurs » à s'installer sur ces nouvelles terres et développer leur entreprise.

Jean-Michel Schaeffer, président du Syndicat des jeunes agriculteurs.

Le président du Syndicat des jeunes agriculteurs revient sur la question de la spécialisation des territoires. On a une diversité de produits agricoles de qualité en France sans comparaison avec tous les pays d'Europe. Aujourd'hui, on vend un territoire avec une diversité de productions. Il y a des démarches qui sont en train d'être faites et, si l'on veut construire quelque chose, il faut le faire à partir d'un existant. Cependant il faut faire attention à ne pas vivre dans la nostalgie du passé qui n'a pas existé quand on parle de l'ensemble des ceintures, etc. Le monde devient village et on a besoin de proximité locale. Tous les modèles agricoles sont complémentaires : le marché local, le marché de proximité, le marché d'export, le marché régional, national. Seulement pour reprendre un marché de proximité, il faut avoir une diversité de produits frais toute l'année et être capable de les transformer. On ne peut plus se cantonner à un raisonnement sur l'exploitation agricole, il faut avoir un raisonnement de filière et établir un diagnostic de son territoire.

« La grosse difficulté que l'on a c'est qu'il faut que l'on monte un projet collectif et qu'en France, on a du mal à se parler. »

On se rend compte qu'actuellement de plus en plus d'agriculteurs font de la vente directe, mais il en reste encore beaucoup qui désirent en faire mais qui ne savent pas comment. Le Syndicat des jeunes agriculteurs a déjà établi beaucoup de schémas d'organisation collective qui ne demandent qu'à être valorisés et mis en relation. **Jean-Michel Schaeffer** donne quelques exemples d'opérations de regroupement d'agriculteurs comme « Bienvenu à la ferme », réseau qui regroupe l'ensemble des agriculteurs en vente directe. La question qui se pose est de savoir comment structurer l'offre de produits et comment l'apporter aux consommateurs, car le consommateur du centre-ville ne veut pas faire 10 km de voiture pour acheter des pommes ! Il faut structurer les filières, créer des espaces de partenariat réunissant les acteurs autour d'une même table et organiser les choses ensemble. Il y a des fonds co-finançables par des collectivités qui permettraient d'accompagner ces projets, apporter des investissements. Enfin, le deuxième pilier de la prochaine Politique Agricole Commune devra se concentrer davantage sur l'innovation et la compétitivité, mais il ne faut pas se leurrer, cela demandera à travailler autrement, dans le pragmatisme et dans la construction de la chaîne alimentaire.

Michel Vampouille, ambassadeur « Terre de liens » Île-de-France

En Île-de-France, il n'y a plus d'exploitations d'agriculture diversifiée comme dans d'autres régions, et il est donc plus difficile de monter des projets de regroupements d'agriculteurs. Il faut presque redémarrer de zéro, essayer de promouvoir plutôt des pôles maraîchers que des installations individuelles pour que les exploitants qui s'installeront ne soient pas complètement perdus dans un environnement peu accueillant ou trop compliqué. La Région devrait subventionner davantage de lotissements maraîchers, et une régionalisation de la politique agricole européenne faciliterait cette démarche. Seulement jusqu'à présent les démarches administratives en France ne nous facilitent pas la tâche.

Michel Vampouille termine par quelques mots sur le mouvement *Terre de liens* qui organise des colloques sur l'agriculture urbaine, mais qui est aussi une société foncière en commandite par action. Elle propose un achat collectif de la terre sur un mode solidaire. Calquant le modèle des GFA ou des sociétés civiles immobilières, elle est cependant plus souple parce que vous pouvez revendre vos parts au bout de cinq ans.

« On serait allé voir la SAFER il y a cinq ou six ans, en disant qu'on veut acheter des fermes avec une association, je pense qu'on se serait fait jeter ! »

Terre de liens travaille aujourd'hui main dans la main avec la SAFER, qui est beaucoup plus ouverte que par le passé et qui aide à mettre davantage de projets en marche. La SAFER est plus orientée sur l'installation et la diversification et non plus comme il y a encore sept ou huit ans principalement sur l'agrandissement des exploitations, et ce parce que les collectivités et les élus se sont impliqués.

Suite à des visites en Grand Bretagne et dans les pays scandinaves, **Michel Vampouille** s'est décidé à rejoindre *Terre de liens*. Dans ces pays, la protection des espaces naturels n'est pas une politique publique, ce sont des fondations, des investisseurs, des particuliers qui mettent de l'argent afin de protéger « leurs » espaces. L'Agence des Espaces Verts ne doit en aucun cas être remplacée, mais elle peut être complétée par un outil d'investissement solidaire des citoyens comme des collectivités locales et permettre une diversification de l'achat foncier collectif. Une diversification des acteurs permettrait d'intervenir sur des fonciers qui ne sont pas forcément repérés.

Enfin, la table ronde se termine sur quelques exemples de jardins partagés et de programmes mixtes en Île-de-France, où l'on trouve à la fois des jardins partagés, et des jardins familiaux et maraîchers. Ces initiatives permettent de recréer du lien social. A Paris, il y a entre 60 et 80 jardins partagés et cela commence à se développer avec certains qui font des productions. L'Agence des Espaces Verts s'intéresse beaucoup aux jardins partagés et au portage foncier pour tous types de cultures du sol, principalement l'agriculture évidemment.

La parole à la salle

La **première personne** à réagir vient de Grenoble et s'occupe du groupe *Agro Environnement* auprès des anciens élèves des agros. Celui-ci a l'impression d'un débat un peu surréaliste d'où émergerait l'idée qu'il faille tout changer. En tant que commissaire enquêteur, les agriculteurs demandent selon lui de pouvoir vendre leurs terres, et pour certains leur permettre ainsi d'investir dans d'autres terres à l'étranger (comme au Canada). Il y a une demande de maraîchers mais il n'y a pas forcément une demande des agriculteurs. La vision un peu « pessimiste » de **Marc Dufumier** ne lui convient pas. Ce n'est pas forcément un mal que l'on fabrique la nourriture des français ailleurs qu'en Île-de-France. Ce n'est pas forcément en agriculture qu'il faut commencer à localiser les choses et si on fait le bilan en effet de serre, il n'est pas sûr que les coûts environnementaux soient aussi forts qu'il ne l'a été dit un peu plus tôt dans la soirée.

« Peut-être que le jour où on aura une taxe carbone sur le fioul des bateaux qui amènent le soja depuis le Brésil, alors on commencera à mesurer le réel impact de ces produits importés sur l'environnement. »

A cette première intervention, **Marc Dufumier** répond que la demande n'émane pas que des agriculteurs. Aujourd'hui il y a une demande sociale qui ne correspond pas forcément à l'intérêt à court terme des agriculteurs. Les gens sont de plus en plus préoccupés par la qualité de l'alimentation et la qualité environnementale, mais il y a aussi une demande de paysage de la société. Nous sommes à la veille d'un grand dessein qui sera une véritable révolution technique, et il faudra peut-être que toute l'agriculture soit révolutionnée et arrêter de nier les faits, ce qui dessert les agriculteurs.

Michel Vampouille contredit le premier intervenant en disant qu'il pense sincèrement qu'il y a des demandes d'agriculteurs. Beaucoup de jeunes agriculteurs ont envie d'être bien considérés par la société, de vendre à proximité et de participer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, seulement ils ont peur de se faire taper dessus par la profession. Tous les agriculteurs doivent se mobiliser pour participer au maintien de notre qualité environnementale.

« Refaire des cultures qui vont faire en sorte que nos sols vont s'enrichir en carbone c'est effectivement lutter contre le gaz à effet de serre, ce n'est pas

simplement le bateau qui va amener des pommes depuis l'Argentine jusqu'en France. »

Un **deuxième intervenant** prend la parole, **Philippe Bon, architecte conseil en Seine Saint-Denis**. Ce dernier s'interroge sur la mise en corrélation de la réflexion sur le foncier agricole avec l'évolution des modes de vie urbaine. Le cas des jardins partagés a été, selon lui, très vite survolé alors que ceux-ci permettent de dessiner les franges et parties bâties d'une façon assez intéressante et d'autre part de produire.

Pierre Roustain, architecte, fait remarquer que l'une des raisons de la disparition des territoires agricoles est l'absence de productivité des zones agricoles périurbaines. Il apparaît comme urgent de définir le type d'agriculture que l'on peut imaginer aux alentours des villes, afin de créer ce lien entre les territoires qui fonctionnent et la ville dense qui va consommer de plus en plus.

M. Lucas, dernière personne à être intervenue dans le public, cite quelques exemples d'expériences menées depuis 50 ans grâce à une volonté politique pour la préservation d'espaces périurbains destinés à l'agriculture. Avec **Paul Delouvrier**, ils ont inventé les zones naturelles d'équilibre, espace de transition entre les villes nouvelles, destiné à l'agriculture de légumes de plein champ.

« A partir du moment où on veut faire de la politique, c'est-à-dire de la gestion de la cité pour plus de bien-être, on interroge les gens ! »

La ville a besoin d'une agriculture proche de son centre et si l'on veut que la terre soit cultivée, il faut tout simplement casser la spéculation foncière avec des COS très faible afin de dissuader les promoteurs immobiliers.

Enfin, **Olivier Thomas** répond à **M. Lucas** en le soutenant sur le fait qu'une volonté politique forte est avant tout primordiale pour faire avancer les choses. Il faut un consensus de la part des agriculteurs et des urbains pour s'adapter les uns aux autres. Si les gens veulent des produits de meilleure qualité à proximité, alors les agriculteurs s'adapteront.

« Je pense qu'une révolution est en cours mais il faut laisser les premiers acteurs que sont les agriculteurs la mener. »

Deuxième table ronde

Quelles dynamiques pour un projet agricole métropolitain

?

Fabienne Giboudeaux // Pierre Marcille // Philippe Madec // Jean-Luc Dormoy // Marc Dufumier

Fabienne Giboudeaux, maire adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts // **Pierre Marcille**, agriculteur, maire adjoint de Vert-le-Grand // **Philippe Madec**, architecte urbaniste // **Jean-Luc Dormoy**, agriculteur maraîcher, Périgny-sur-Yerres // **Marc Dufumier**, professeur émérite AgroParisTech.

Fabienne Giboudeaux, maire adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts.

Y a-t-il un projet métropolitain pour l'agriculture ? Pour **Fabienne Giboudeaux**, il est indispensable qu'il y en ait un. Il y a un objectif politique notamment dans les cantines scolaires d'avoir 30% de produits biologiques de proximité d'ici 2020 (actuellement nous sommes à 15%), dotés d'une meilleure traçabilité. La demande est forte seulement l'offre est peu, voire pas existante du tout dans la région et la métropole. On le voit bien avec les AMAP², les listes d'attente de citoyens désirant créer des liens avec les producteurs ne cessent de croître. Un lien qui soit à la fois économique mais qui permette aussi une meilleure connaissance du milieu agricole. Il y a l'exemple de la filière *VAL BIO*, située dans le pays de la Loire. C'est une filière intéressante qui vient se présenter chaque année à Paris dans le milieu citoyen associatif et qui cherche à vendre ses paniers. C'est un vrai projet social économique qui tient la route et qui regroupe 35 producteurs avec une plateforme à Choisy le Roi. Cela prouve bien que ce qui est possible ailleurs en France l'est peut-être également en Île-de-France.

« La qualité de vie des agriculteurs est importante pour moi Il faut en Île-de-France des plateformes construites avec des filières de distribution et une grande solidarité avec le milieu social et d'insertion. C'est aussi créateur d'emplois »

Jusqu'à ce jour les agriculteurs disent encore qu'il n'y a qu'en mutualisant leurs outils qu'ils peuvent arriver à vivre un peu plus normalement, c'est-à-dire sans angoisses économiques. Mais ils doivent aussi mutualiser leurs demandes en termes de loisirs, de vacances et arriver à être moins esclaves de leur activité.

Pierre Marcille, agriculteur, maire adjoint de Vert-le-Grand.

² Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Pierre Marcille fait l'annonce d'un projet, la redynamisation de la base aérienne de Brétigny, une base militaire qui fait 750 Ha et qui, tant qu'il y avait des militaires, était cultivée par une ferme de l'INRA³. L'idée générale de la Chambre de l'Agriculture et de la SAFER est de maintenir l'activité de la ferme de l'INRA qui sert aussi, placée comme elle est au sud du territoire, d'écran à l'urbanisation pour le reste du plateau agricole. Cette ferme servirait de ferme de recherche et favoriserait et conforterait l'installation d'un jeune agriculteur sur une commune voisine. L'avantage de ce territoire est qu'il appartient à l'Etat et ne pose donc pas le problème du foncier pris à une agriculture existante. Le seul problème auquel on pourrait se retrouver confronté est que les terrains de la base aérienne sont détenus par quatre communes, une intercommunalité, et que tout ceci suscite un grand débat entre ces communes pour savoir s'il faut maintenir ou non l'activité agricole de l'ancienne base militaire. Cependant la Région a appuyé le projet et fait avancer le dossier qui aujourd'hui va voir le jour très prochainement et sera sûrement le premier projet économique sur la base aérienne pour la redynamiser.

Philippe Madec, architecte-urbaniste

A priori un projet agricole métropolitain, ce n'est pas quelque chose que l'on va chercher chez les urbanistes. Comment cette dimension de l'espace ouvert, de l'espace vert, de l'espace naturel, de production est prise en compte. Pourquoi c'est aussi structurant pour l'architecture ?

L'architecte énonce la liste de travaux qu'il a effectuée dans le monde rural avec des élus issus du monde agricole. Depuis longtemps, **Philippe Madec** travaille sur des bourgs bretons à la fois pour des aménagements mais aussi pour des PLU. Il s'est aussi occupé du PLU Rocamadour et vient de terminer une étude sur tout le Val de la Durance depuis les Alpes jusqu'au Rhône.

« Je crois que l'on a une tradition française de l'aménagement du territoire qui est extrêmement urbaine voire totalement métropolitaine. C'est une catastrophe pour le territoire ! »

La relation rural-urbain est une relation qui l'intéresse et le passionne, seulement selon lui, et à son grand regret, l'aménagement territorial en France s'est fait depuis longtemps au détriment du monde rural.

³ Institut National de la Recherche Agronomique

« Finalement ce que l'on veut c'est du PLU et le "U" c'est "urbain". Faites un PLU dans une commune qui est totalement rurale, où est la logique ? »

Il faut absolument engager une autre manière de penser le territoire de façon que les agriculteurs puissent trouver leur place dans l'aménagement de tout le territoire. Il faudrait remplacer les PLU, inappropriés au monde rural, par des PLT avec le "T" comme "Territoire ". Pour y arriver, il faut deux choses : le projet urbain, dont la montée ces vingt dernières années en France a été très utile, ainsi qu'un projet rural. Les PLT seraient alors la somme du projet urbain et rural.

Jean-Luc Dormoy, agriculteur maraîcher, Périgny-sur-Yerres.

30% des exploitations tenues par des personnes dont les parents n'étaient pas agriculteurs. Difficulté d'être maraîcher aujourd'hui et il y en a de moins en moins. C'est quoi aujourd'hui d'être agriculteur et de travailler pour venir vendre ses légumes sur le marché parisien ?

Il est demandé à **Jean-Luc Dormoy** de témoigner de son expérience en tant qu'agriculteur maraîcher, et de vendeur de légumes sur les marchés parisiens. Il est la cinquième génération de sa famille à faire de la vente directe sur Paris, et est surpris de voir qu'il y a encore des gens qui ne savent pas que dans le Val de Marne il y a de l'agriculture. Il se considère comme un exemple vivant de ce qu'est le milieu périurbain de la vente locale de proximité. Jean-Luc Dormoy en profite pour remercier **M. Dufumier** qui a mis en avant le fait que le monde céréalier est en train de détruire toute la terre du Bassin Parisien. La monoculture est pour lui une réelle menace. Il faut vingt-cinq ans pour détruire un sol, or cela fait plus de trente ans que l'on fait de la monoculture sur le Bassin Parisien !

« C'est une aberration de cultiver la même chose au même endroit pendant plusieurs années ! »

Il témoigne aussi des difficultés du métier d'agriculteur. Depuis trente-cinq ans il travaille 90 heures par semaine et environ cinquante-et-une semaines par an. Il prend ses premières vacances à l'âge de 46 ans ! « Une vraie vocation » comme il dit, où il ne cherche pas la rentabilité. La notion du temps est très vague lui, obligé de vivre au rythme des saisons, et il a dû adapter sa vie à son métier.

« Paris est entièrement sous perfusion [...] et en fin de compte tout ce qui est consommé sur Paris est importé ! »

Cependant il ne faut pas créer de conflits avec les céréaliers, toutes les formes d'agricultures ont leur place.

Pierre Marcille, agriculteur, maire adjoint de Vert-le-Grand.

A quelle condition est-il possible de développer aujourd'hui une agriculture diversifiée en Île-de-France et dirigée vers des circuits courts ? Comment peut-on constituer des filières ? Y a-t-il de nouvelles formes d'agriculture à inventer ? Est-ce que l'agriculture hors-sol est intéressante ? Est-ce que cela pourrait être une piste pour un projet agricole métropolitain ?

Pour **Pierre Marcille** on ne parle pas assez d'agriculture dans les projets d'aménagement, mais des personnes peuvent faire changer cette volonté politique s'il y a une vraie volonté de garder de l'agriculture sur notre territoire, et justement il y a cette volonté des consommateurs d'avoir leurs productions en circuits courts à côté. Cependant, cela n'enlèvera pas les surfaces céréalières, il ne faut pas non plus modifier toute l'agriculture du jour au lendemain.

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech.

S'il y a un projet agricole, quel peut être le mix agricole qui correspondrait à la fois aux attentes, aux besoins, aux possibilités de productivité des terres ? L'agriculture urbaine, dans des tours en hors sol, est-ce que c'est ça l'avenir de l'agriculture ?

L'agriculture urbaine, dans des tours en hors sol n'est pas vraiment vue d'un bon œil par **Marc Dufumier**, un peu compliquée à réaliser à son goût. Cependant il concède qu'il y a une réelle demande de la société en circuits courts. Concernant ces circuits courts et les bios, tous les ans la France importe 10% de plus de produits bios. A partir de cela, on peut constater qu'il y a un vrai problème et que les agriculteurs n'arrivent pas à répondre à une demande.

Pour la question de comment mener une réelle volonté politique, **Marc Dufumier** suggère d'utiliser une partie des subventions de la Politique Agricole Commune y compris du premier pilier, et qu'elles reviennent aux agriculteurs en totalité mais via les prix moyennant un cahier des charges basé sur des critères répondant au bio, à la proximité et à la qualité. Les agriculteurs ne recevraient désormais plus d'aides ni de subventions et les prix seraient élevés. La restauration collective aura le droit, sans avoir à payer plus qu'un consommateur, à une alimentation de qualité. Pour y parvenir, il faut prévoir un cahier des charges progressif pour reconverter l'agriculture céréalière en agriculture bio, tout en rassurant les agriculteurs dans leur reconversion.

« L'important c'est de monter en puissance, que les agriculteurs sachent que s'ils se reconvertissent vers ce type d'agriculture, ils seront assurés y compris dans les

dix prochaines années qu'il y aura un marché avec au moins la restauration collective pour assurer leurs productions. »

Encore une fois, Marc Dufumier insiste sur le fait qu'il y a une place pour toutes les agricultures, y compris la mono-production céréalière. Il termine en citant l'exemple de l'Allemagne pour mettre à nu le manque d'autonomie de nos régions comparées aux Länder. Des réformes de la Constitution seraient alors nécessaires...

« Il faudra utiliser les subventions de la PAC qui aujourd'hui sont un peu découplées de la production afin de leurs redonner un caractère incitatif. »

Quels rôles peuvent jouer des choses comme les jardins partagés ? Est-ce qu'on est dans la production agricole ou est-ce que l'on est des espèces de logiques où on va retisser des liens entre le monde agricole et le monde urbain ?

Fabienne Giboudeaux, maire adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts

D'après **Fabienne Giboudeaux**, les jardins partagés sont une bonne initiative. Ils représentent des laboratoires très intéressants et très utiles pour affronter un avenir où les prix du pétrole n'auront cessé de flamber, voire peut-être même jusqu'à épuisement du précieux or noir. La mobilité va poser de plus en plus de problèmes, la précarité continue sans cesse de se développer à Paris. Ces derniers pourraient subvenir en partie à leurs besoins alimentaires s'ils avaient accès à de tels jardins. Tout cela représente un savoir-faire qui dans les prochaines années sera peut-être très précieux et très utile. Ils auront un espace qu'ils autogèreront eux-mêmes et où ils pourront partager ces savoir-faire. Un réel enjeu de société.

« Les jardins partagés pourraient permettre aux gens de développer une valeur qui pour moi va être essentielle, celle de savoir gérer collectivement le bien commun. »

D'autre part, elle est étonnée que l'on oppose le paysage agricole au paysage souhaité. « La découverte du paysage c'est le paysage agricole, et on peut aujourd'hui mettre en place des activités agricoles qui soient belles avec l'agroforesterie ! ». Les jardins partagés c'est aussi mettre au sein de la ville une visibilité du potager et de sa production. Paris en compte déjà plus de soixante, et se rapproche de la centaine ! Dans le cadre des PLU, on les pérennise pour qu'ils ne soient pas des surfaces constructibles. Les toits représentent également un fort potentiel de support de cultures et d'installation de projets collectifs et associatifs d'insertion sociaux. A l'avenir il faudrait envisager les jardins partagés comme une possibilité quand on construira des bâtiments.

Enfin elle termine en disant quelques mots sur une association qui s'appelle *le centre Paul Rolland* à Montréal. Là-bas en plein centre-ville, une expérience a été menée dans un bâtiment où l'on cultive sur le toit, on a une cuisine qui produit des repas pour des personnes âgées, un atelier ouvert sur le quartier pour réparer des vélos ainsi qu'un centre de lombric composte. Il y aurait à Paris des demandes dans ce sens-là.

Philippe Madec, architecte urbaniste

La notion de paysage est différente d'un pays à l'autre et le paysage peut inciter à retourner au rural. Cependant pour que les choses changent il est impératif d'inventer de nouvelles manières de procéder. La lisière entre l'urbain et le rural va forcément changer la relation que l'on a au bord du rural et de l'urbain. Ce sera un espace d'investissement majeur d'écotones. **Philippe Madec** parle d'une procédure pas très courante que lui et son équipe ont utilisée dans le cadre d'un projet à Montreuil : l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt).

«**Comme à dit Einstein : On ne règle pas un problème avec l'outil qui l'a créé.** »

Il faut donc maîtriser le foncier, trouver les gens et fabriquer un circuit. **Philippe Madec** suggère par exemple de s'inspirer de méthodes originales, comme le *smart grid*⁴ pour la production agricole et insiste sur le fait que les lisières agro-urbaines ne sont pas uniquement destinées qu'au maraîchage, en donnant l'exemple de Montreuil, où de nombreux projets culturels ont émergé, notamment des projets liés à la nature. « Il y a une demande réelle mais qui est peut-être au-delà de ce qui est perçu. »

Pierre Marcille, agriculteur, maire adjoint de Vert-le-Grand.

Le foncier est certes un gros problème, mais il ne faut pas uniquement se focaliser dessus. C'est plutôt une question d'organisation générale de circuits courts et de complémentarité des agricultures. D'après **Philippe Madec**, cette complémentarité existe et il y aurait des niches dans l'agriculture qui ne demandent qu'à être découvertes, intensifiées et mises en place. Seulement cela demande beaucoup de volontés de élus sur le terrain ainsi que de créer de nouveaux circuits jusque-là inexistantes. Il faut une acceptation de l'habitant à un projet agricole, faire entrer en contact le consommateur avec le producteur comme par exemple sur le territoire

⁴ Le *smart grid* est une des dénominations d'un réseau de distribution d'électricité « intelligent » qui utilise des technologies informatiques de manière à optimiser la production, la distribution, la consommation ainsi que de mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs d'électricité.
(source : www.fr.wikipedia.org)

agricole de Vert-le-Grand où un circuit des fermes a été créé par une association afin de faire connaître la ville nouvelle d'Evry.

La parole à la salle

La **première question** posée par le public concerne la responsabilité alimentaire de la métropole parisienne. Est-t-elle portée et si oui, par qui ?

Pierre Marcille répond le premier, déclarant que le problème de l'alimentaire est global.

Jean-Luc Dormoy intervient en déclarant qu'il y a de moins en moins de producteurs en Île-de-France (environ 300 maraîchers sur la région), ceci dû principalement à cause de la vieillesse et des difficultés. Le métier d'agriculteur n'enchant plus grand monde, la main d'œuvre est de moins en moins qualifiée et c'est tout un savoir-faire qui est en déclin.

Philippe Madec revient sur la pénibilité. Il y a dans le milieu des paysagistes, des architectes et des urbanistes un regard assez romantique sur l'agriculture.

« L'agriculture urbaine ce n'est pas juste rajouter du vert et du végétal à la ville. »

Un intervenant, **Jean-Pierre Denin**, prend la parole dans le public. En citant l'exemple de la Roumanie et de la Bulgarie qui voient la grande distribution tuer le maraîchage autour de leurs villes, comment vont réagir les lobbys de la grande distribution, de l'agroalimentaire, des transports, du BTP ? Est-ce que tout cela va être récupéré ou est-ce qu'il faut passer à la résistance ?

Fabienne Giboudeaux explique qu'il existe des réseaux de distribution totalement indépendants des lobbys de distribution et qui fonctionnent comme *Val Bio*.

Marc Dufumier ajoute que si les moyennes et grandes surfaces françaises, face à la demande croissante en produits bios se ravitaillent à l'étranger, c'est pour la simple et bonne raison que dans ces pays les circuits de commercialisation primaire de produits de qualité de terroirs sont déjà organisés. En plus de s'appuyer sur la restauration collective pour assurer la production de bios, il faudrait mettre en places des plateformes logistiques pour ces produits afin de mettre en concurrence de nouveaux circuits avec les grandes centrales d'achat.

« En France il n'y a que cinq grandes centrales d'achat, cinq seulement où se ravitaillent les moyennes et grandes surfaces. Il y a urgence de faire concurrence à l'égard de ses grandes et moyennes surfaces ! »

Cyrille Poy mentionne avec regret l'absence de Claude **Gruffat** qui est le président de *Biocoop*, un réseau de magasins bio au modèle coopératif.

Une autre personne du public intervient, **Léonard Von Tee** de *l'Atelier d'Architecture Autogérée*, et membre d'un mouvement activiste *Guérilla Gardening*. Pour lui il y a urgence, il faut entrer en résistance car la grande distribution et les lobbys se sont déjà adaptés ! En Chine, Carrefour fait des supermarchés avec circuits courts. Il explique que la Guérilla Gardening est un mouvement de réappropriation aussi bien des espaces publics que privés qui ont une vocation visuelle. Il dénonce également les nombreux matériaux composites faussement biologiques dans le BTP.

Blaise Martin, de l'association *Terre de Liens*, prend la parole. « Est-ce que dans le cadre du projet du Grand Paris, il a été pris en compte là où l'on projette d'urbaniser et de construire des logements, de la valeur agronomique et donc indirectement économique de ces terrains ? Pourquoi s'acharne-t-on en France à bétonner en priorité les terres les plus fertiles ? »

Marc Dufumier tente de répondre le premier, avouant que dans des cas très précis il ne saurait dire. « **En France, nous ne savons pas réévaluer les projets en prenant réellement compte des opportunités perdues, en l'occurrence les très belles terres agricoles qui pourraient produire beaucoup et qui se traduisent par plus d'importation en France.** »

Pierre Marcille ajoute qu'historiquement on s'aperçoit que l'urbanisation s'est toujours faite sur des plateaux, qui étaient les meilleures terres contrairement aux basses vallées ou aux meilleures terres plus en pente. « **Les plateaux ont toujours été plus facile à urbaniser.** »

Un architecte parmi le public prend la parole. Il regrette que la position de l'architecte n'ait été mentionnée tout au long de la soirée. Chaque architecte peut proposer des terrasses végétalisées par exemple. Serrait-on prêts à Paris à accueillir des immeubles de grande hauteur avec un pourcentage agricole, comme cela se fait en Hollande ?

Pour **Fabienne Giboudeaux**, les toitures végétalisées ne sont pas que pour Paris, et peuvent apporter plusieurs avantages indéniables comme la rétention d'eau, le rafraîchissement de la ville pour diminuer l'effet d'îlot de chaleur, un impact visuel et psychologique, etc. L'objectif voté à Paris est d'atteindre 7 Ha supplémentaires, mais aussi encourager la création de 15 jardins partagés sur les toits d'ici 2020. Enfin, s'adressant aux architectes et urbanistes dans la salle, elle ajoute qu'il faut garder en tête l'opportunité de garder des parcelles vides lors de la planification de quartiers,

laisser des espaces, des friches. Un nouveau concept d'espace d'aménagement avec des espaces en attente serait peut-être une réponse.

« La ville dans une planification, ce n'est pas forcément tout remplir. »

Jean-Luc Sachet, architecte, réagit aux propos de Marc Dufumier concernant la mise en concurrence des cinq grandes centrales d'achat alimentaire du pays. Le rôle de Rungis n'est-il pas de favoriser à partir de petits distributeurs de petits commerces ? Quel rôle doit jouer Rungis demain ?

Marc Dufumier n'a pas de réels éléments de réponse, cependant il est sûr d'une chose, Rungis n'est pas prête de disparaître. Les collectivités territoriales doivent prendre leurs responsabilités et une vraie volonté politique est nécessaire. Il faut montrer que des alternatives sont possibles, comme les AMAP l'ont prouvé, bâtir des plateformes d'achat multiple qui rentrent en concurrence avec les plateformes actuelles. Il est regrettable de constater qu'il y a de moins en moins de producteurs directs, car la profession est désertée. Travailler 90 heures par semaine, certes, mais avec une correcte rémunération.

Rémy Doucet, architecte urbaniste, intervient en parlant des difficultés dans un projet d'aménagement urbain de proposer des vides qui deviendraient par la suite des vergers, maraîchers, etc. Selon lui c'est quasi impossible à réaliser car difficile économiquement. Puis il cite à titre d'exemple un projet urbain qu'il a réalisé à Bussy-Saint-Georges à Marne-la-Vallée, dans lequel beaucoup de respirations vertes ont été réalisées, espérant que cela reste agricole. Son agence a eu beaucoup de mal à vendre ce projet. L'urbaniste doit avoir le courage de proposer ce genre de programmes, en ayant bien conscience des réalités économiques. **« Il faudrait que les urbanistes puissent inventer un programme porteur d'éléments qui vont au-delà de ce qu'on leur demande de dessiner. »**

Pour **Philippe Madec**, l'enjeu est de partager et de prendre des décisions en même temps. Il parle de son projet pour le fort d'Aubervilliers où l'on a 75% d'espaces extérieurs dont 7 ou 8 Ha vont rester en tiers paysage.

Enfin, **Bertrand Lemoine** conclut sur la problématique de l'étalement urbain, néfaste pour les terres agricoles et préconise une intensification, construire la ville sur la ville. Il interroge sur l'avenir de l'agriculture et sa place dans notre société. Peut-être faut-il radicalement changer l'usage de l'agriculture, passer de la céréale au maraîchage. Mais cela paraît très compliqué car cela a tendance à se faire dans les régions du monde où la main-d'œuvre est moins chère. Trouver de nouvelles stratégies avec les

circuits courts, cela commence à se réaliser tout doucement de manière expérimentale.

« Comment faire évoluer aux franges des villes, voire dans les villes, voire en inter- pénétration avec la ville les terres agricoles pour leur conserver une vocation agricole ? »

Ces pratiques doivent être innovantes et contribuer à faire en sorte que dans la proximité de la ville, on puisse avoir des types d'agriculture qui évoluent, qui mutent. 30% des jeunes agriculteurs qui s'installent aujourd'hui sont des nouveaux agriculteurs, peut-être parce qu'ils sont intéressés par la profession et qu'ils ont envie d'expérimenter de nouvelles formes d'agriculture. Et comment mieux gérer à l'avenir l'usage du sol ? Un véritable enjeu agricole, mais aussi tout simplement métropolitain.

